



VILLE DE  
**LOUHANS**  
**CHÂTEAURENAUD**

Secrétariat général  
N° de téléphone : 03 85 76 75 17  
Références : F.B./V.G.

Le Maire de Louhans-Châteaurenaud

à

Monsieur David LISNARD  
Président de l'Association des Maires de France  
41, quai d'Orsay  
75007 PARIS

Louhans-Châteaurenaud, le 20 JAN. 2022

Objet : Parrainage

Monsieur le Président des Maires de France,

Parmi les vœux habituellement cités est celui de vivre dans une démocratie, la France, où la liberté d'expression et de représentativité, chère à tous les Français(es) doit pouvoir perdurer.

Hors je suis spécialement inquiet que l'on soit en train de débattre sur ce sujet, concernant la possibilité à tous les candidats représentatifs de courants de pensées politiques d'être présents au premier tour des élections présidentielles.

Il faut pour un candidat disposer bien sûr de 500 signatures, chacun le sait, mais le « ticket d'entrée » est encore plus complexe que cela, ainsi le règlement dit : « Chaque candidat à l'élection présidentielle doit recueillir le « parrainage » de 500 élus, d'au moins 30 départements ou collectivités d'Outre-mer différents, sans dépasser 50 pour un même département ou une même collectivité. ».

En plus de cette obligation, que l'on peut entendre, s'est appliqué depuis quelques années le fait que les parrainages des maires soient rendus publics.

Entre ceux qui ont établi une partie ces règles afin de favoriser leur propre candidature en limitant les autres (le gouvernement Hollande à l'époque), ceux qui veulent exclure de leur parti tout maire qui souhaiterait faire vivre démocratie en soutenant un candidat « hors parti » et l'association des maires de France qui n'endosse pas la question (dit hors compétences), il est bien difficile d'être candidat en 2022.

La présidentielle est un rendez-vous important, attendu où chaque courant d'idée doit pouvoir être présenté, débattu et apprécié (ou pas) à hauteur de sa popularité. Exclure un courant de pensée est la meilleure façon de le victimiser et présente de nombreux dangers, pouvant valoriser ceux qui se prétendent alors « hors système » ... à juste titre.

Je suis, et ce n'est pas un mystère, un maire « divers droite », proche de la droite républicaine (LR). Ma candidate, disposant d'un nombre largement suffisant d'appui, n'a, à mon sens, pas besoin de mon parrainage pour se présenter à l'élection présidentielle. Néanmoins je souhaite faire une proposition pour que tous les courants de pensées soient présents au premier tour pour être soutenus ou combattus.



VILLE DE  
**LOUHANS**  
**CHÂTEAURENAUD**

Ainsi, je mets mon parrainage en blanc à votre disposition, Monsieur David Lisnard, en votre qualité de Président des maires de France, afin qu'à l'approche de la clôture des candidatures vous puissiez attribuer celui-ci au candidat(e), quel qu'il soit, qui manquerait de soutiens, quelle que soit sa couleur politique. C'est la démocratie. Cette solution devrait pouvoir être proposée pour « sauver » la campagne en cours : j'invite chaque maire de France à en faire autant !

Je conclurai par cette citation : « je ne partage pas vos idées mais je me battraï pour que vous puissiez les exprimer ».

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président des Maires de France, l'expression de ma très haute considération.

*David Lisnard*  
Le Maire,



Frédéric BOUCHET